

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 11 avril 2014

Service instructeur
Service Administratif de l'Assemblée

N°

Service consulté

DELOCALISATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Résumé : Le présent rapport a pour objet de proposer une réunion décentralisée de la Commission Permanente.

Depuis 2008, le Conseil Général tient des réunions délocalisées de sa Commission Permanente dans les Territoires de Vie du département.

Cette démarche s'inscrit dans notre politique de proximité auprès de la population de Haute-Alsace.

A cet effet, notre dernière séance extérieure a eu lieu le 5 juillet écoulé à EGISHEIM.

Face au succès de ces manifestations, à l'intérêt bien compréhensible, je vous propose que la réunion de la Commission Permanente du 16 mai 2014 se déroule à ENSISHEIM.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER